

AVIS

EYSINES

Projet de zone d'aménagement concerté de Carès Cantinolle

Bilan de la mise à disposition de l'étude d'impact et de l'avis de l'autorité environnementale

L'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale de la future zone d'aménagement concerté de Carès Cantinolle à Eysines ont été mis à disposition du public, par un avis de publicité publié le 17 janvier 2015 dans le journal Sud-Ouest, et ce à compter du 26 janvier 2015 jusqu'au 13 février 2015.

Un registre et un dossier ont été déposés à la Mairie d'Eysines ainsi qu'à la Direction de l'Urbanisme de Bordeaux Métropole et l'étude d'impact et l'avis ont été également disponibles en ligne sur le site internet de Bordeaux Métropole (www.participation.bordeaux-metropole.fr) durant cette période de mise à disposition.

Sur l'ensemble de ces supports, la mise à disposition de l'étude d'impact et de l'avis de l'autorité environnementale sur la future zone d'aménagement concerté de Carès Cantinolle à Eysines, n'a donné lieu à aucune remarque de la part du public.